



Résolution « Sur la double peine »

Résolution adoptée par le 78^{ème} congrès de la LDH Paris - 8, 9 et 10 mai 1998

Réunie en son congrès du centenaire, la Ligue des droits de l'homme exprime son soutien aux grévistes de la faim de Lyon, victimes de la double peine.

Ces dix personnes en situation de double-peine sont en grève de la faim « illimitée » depuis vendredi 10 avril 1998, pour que soit respecté leur droit de vivre en famille, le droit de leurs enfants à vivre avec leurs parents ; pour que les expulsions soient suspendues, pour l'abrogation de la double peine.

Qu'ils soient assurés, dans leur combat, du soutien de la Ligue des droits de l'homme qui une nouvelle fois condamne le principe de la double peine.